

Anglais et BTS biotechnologie

Compte rendu de la réunion du 13 décembre 2007

Présents :

- Madame Cuney, Messieurs Merritt et Solay, professeurs d'anglais
- Mesdames Letalleur, Pflieger et Scher, professeurs de biochimie-biologie.
- Madame Faller, IA-IPR biochimie-biologie, Monsieur Mertz, IA-IPR d'anglais

Rappel du contexte :

A partir de la session 2009, le référentiel du BTS biotechnologie rénové entre en application au niveau des différentes épreuves d'examen, l'évaluation de l'anglais ne faisant plus l'objet d'une épreuve écrite (le BTS biotechnologie sort de la famille).

Ainsi, l'évaluation de l'anglais fera-t-elle partie intégrante de l'épreuve de soutenance de rapport de stage. Cette réunion a pour but de préciser les modalités d'évaluation des soutenances de rapport de stage, ceci à partir des contenus du référentiel du diplôme. Cela permettra de veiller à une harmonisation des pratiques pour cette nouvelle épreuve et d'influer sur la formation assurée en amont.

Le document d'accompagnement qui émane de la réflexion du groupe interacadémique sera diffusé à l'ensemble des professeurs de biochimie-biologie et d'anglais intervenant en BTS biotechnologies au niveau du regroupement (Besançon, Nancy-Metz et Strasbourg). Validé par l'inspection générale, ce document d'accompagnement pourra être diffusé dans un second temps, aux équipes pédagogiques préparant à ce diplôme.

Commentaire des différentes parties du référentiel du diplôme (voir version PDF sur le site du CNDP)

Extrait du référentiel des activités professionnelles (p 20)

Activités professionnelles impliquant l'utilisation de l'anglais :

- conférences et séminaires en anglais (les techniciens peuvent y être associés)
- la lecture de notices en anglais, celles-ci étant souvent soit non traduites ou mal traduites, (cf problème radiothérapie à Epinal).

Le terme « **maîtrise** de la langue anglaise », doit être précisé : sachant que le niveau visé au bac pour la première langue est le niveau B2, il nous semble raisonnable de viser au minimum le niveau B1 + voire B2 (= première indépendance par rapport à la maîtrise de la langue).

Ces grilles s'appuient sur ce référentiel (cadre européen de référence)

Extrait du référentiel de certification : les savoirs associés – module n°9 (p 106)

Les informations apparaissant dans la partie « contenu » gagnent à être précisées et réactualisées. On raisonnera par rapport au cadre européen de référence (se rapprocher de B2)

Il est important s'insister sur la liaison étroite entre le professeur d'anglais et les professeurs de biochimie-biologie. (fiches techniques, étude conjointe de certains documents, par exemple)

Extrait de l'annexe IIIb – objectifs et modalités de stage (p 124) :

Le résumé en anglais :

FORME : 20 lignes bien calibrées au format préalablement établi, soit 200 mots environ.

FOND : le résumé peut s'inspirer des « abstract » des publications scientifiques mais devra être rédigé de manière à être compréhensible par le professeur d'anglais non spécialiste. Le « cahier des charges » du résumé pourrait être le suivant :

→ donner au lecteur l'envie de lire le rapport

→ présenter :

- la problématique
- la méthode permettant de résoudre cette problématique
- l'aboutissement du stage

Comment conseiller les étudiants pour la rédaction du rapport et du résumé tout en veillant à ce qu'il s'agisse d'un travail personnel et original du candidat ?

- au niveau de la formation : on pourra les entraîner, à partir d'un texte long en anglais, à réaliser un résumé (apprentissage de repérage des mots clés)
- à l'occasion du premier stage (fin de première année) : on peut exiger des candidats qu'ils réalisent ce même exercice à titre d'entraînement. Contrairement au rapport de stage de deuxième année qui lui ne sera pas corrigé par le professeur d'anglais, celui du premier stage pourra être corrigé.

Extrait des modalités de certification (p 119 - 120)

Qui interroge le candidat en anglais ? : tout le monde peut être amené à poser des questions en anglais... l'entretien a lieu avec le jury qui, dans sa globalité interroge et évalue le candidat.

On évitera de cloisonner le questionnement, aspects professionnels et scientifiques et anglais étant liés, peut donner plus de sens (Certains professionnels ont un anglais fluide, cas des locuteurs natifs).

L'exposé oral comporte la présentation en anglais du résumé

Plutôt que de procéder à la lecture du résumé qu'il a rédigé, le candidat engage la prestation orale par une présentation de son stage (lieu, environnement, le contenu, la thématique dans laquelle il a été intégré)... sur une durée de 2 à 3 minutes. La suite de l'exposé se déroulera en français. (20 minutes au maximum)

Le questionnement en anglais

Bien que se faisant majoritairement en français, le questionnement doit permettre d'évaluer le niveau du candidat en anglais.

On peut recommander que pour l'ensemble des 30 minutes, la partie en anglais ne dépasse pas 15 minutes. Il est essentiel que le questionnement porte au $\frac{3}{4}$ sur les compétences scientifiques et techniques. On peut suggérer aux membres du jury d'interroger le candidat en anglais par des questions d'ordre général ne nécessitant pas de réflexion importante sur le fond (le vécu du candidat en stage : les apports, points positifs, utilisation de l'anglais,). L'élève « studieux » doit être capable de répondre à ce type de questions.

Si le niveau du candidat le permet, celui-ci peut aussi être interrogé en anglais sur des questions d'ordre scientifique ou de niveau plus élevé.

L'évaluation du candidat :

Le jury dans sa globalité, procède à l'évaluation du candidat selon la répartition suivante :

- contenus scientifiques et techniques et communication : 2
- expression française : 1
- expression en langue anglaise : 1

Le maître de stage peut assister à l'ensemble de la soutenance mais n'interviendra pas dans la discussion avec le candidat. La délibération des membres du jury se déroulera en son absence.

Les membres du jury évalueront le candidat grâce à une fiche d'évaluation commune faisant apparaître les 3 domaines. Pour la répartition des points entre l'oral et l'écrit, on peut suggérer :

- écrit : 1 / 4
- oral : 3 / 4

Si la répartition des points reste confidentielle, en revanche les critères d'évaluation peuvent être portés à la connaissance des étudiants au cours de la formation.

Une fiche d'évaluation est proposée en annexe. Expérimentale, elle pourrait être testée dans la perspective d'être affinée ou réajustée pour le mois de janvier 2009. Il est proposé aux équipes d'organiser un entraînement pour les candidats, à partir de la soutenance du rapport de première année. Celui-ci contiendrait par conséquent un résumé en anglais, comme pour l'épreuve d'examen.

Extrait des modalités de certification : épreuve facultative : langue étrangère 2 (p 120)

Le texte du référentiel est ambigu : cette langue étrangère 2 **ne pas peut** être l'anglais.

En réalité, il faut lire : « cette langue étrangère 2 **ne peut pas** être l'anglais »

Par conséquent, l'anglais est uniquement évalué dans le contexte de l'épreuve de rapport de stage.